

COMPTE RENDU du Conseil municipal

Du 30 OCTOBRE 2015

Ordre du Jour :

- Urbanisme
- Convention CANCE DOUX lotissement le Charencey
- Travaux Électrification SDE 07 le Charencey
- Attribution marché PVR Grenouillat
- Convention Frais scolaire St Jeure d'Ay
- Convention Frais scolaire Tournon
- Travaux bâtiments (Agence Postale – Église- Boulodrome)
- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
- Bilan des travaux de voirie
- Divers

COMPTE RENDU

Présents : Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Françoise PONSONNET, Alain MESBAH SAVEL , , Baptiste LIVERSET, Bernard MAGNOULOUX, Thibault MAZET, Nadège FRACHISSE, , Delphine ANDRÉ Nathalie, VILET, Myriam DEYGAS, Bernard VICTOURON, Jérôme MONTAGNE.

Absents : Jérémy SIRGUEY (Pouvoir à Baptiste LIVERSET), Philippe LARNAUD (pouvoir à Myriam DEYGAS),

Urbanisme :

Permis de construire :

Déclarations préalables :

Parcelle YA 28 : Grenouillat– création d'un auvent

Certificat d'urbanisme

Parcelle ZH 67 – 68 : Chemin du Lièvre

Parcelle ZP 234- 235 -233 : Route de la Daronne (Mentelin)

Parcelle YA 332- 336 -337 : les Balcons de Grenouillat

Parcelle ZK 155 : Les Clôts

Parcelle ZK 193 : ZA Lachaux

Parcelle ZH 139 : Les Bessons

Convention CANCE-DOUX –Extension réseau le Charencey

La viabilisation de la parcelle YA 48 au lieu-dit le Charencey nécessite l'extension du réseau d'adduction d'eau. Une convention de coordination et de participation est proposée par le Syndicat Cance-Doux. Le devis estimatif des travaux est de 14000 euros H.T.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à l'unanimité.

Travaux Électrification SDE 07 Le Charencey

L'avant-projet sommaire des travaux d'électrification de la parcelle YA 48 est présenté au conseil municipal. Le montant estimatif des travaux est établi à 21880,65 €. La part restant à la charge de la commune est de 3278,05€ pour l'électricité et 6145,97€ pour le réseau Télécom.

L'avant-projet est accepté à l'unanimité

Frais scolaires SAINT JEURE D'AY

Par délibération du conseil municipal du 19 octobre 2015 la commune de Saint-Jeure-d'Ay a fixé la participation de la commune de St Victor aux frais scolaires à un montant de 2707,29 € pour trois enfants scolarisés soit 902,43 € par enfant. Il est précisé que le prix de revient d'un élève est de 1134,69 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le versement de la somme de 2707,29 € à la commune de Saint-Jeure-d'Ay

Participation frais scolaires Tournon

Monsieur le Maire de Tournon propose une convention de participation aux frais scolaires pour un enfant scolarisé à Tournon. Le coût de fonctionnement est fixé à 662,15 € pour la scolarisation en école élémentaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

CONVENTION SATESE

Une convention d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration est en cours de validité avec le département de l'Ardèche. Ce dernier propose d'établir un avenant modifiant le barème financier de la prestation. Pour les cinq stations le montant est fixé à 1650 € pour l'année 2015.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer l'avenant

TRAVAUX

Aménagement de l'Agence Postale

les devis des entreprises pour l'aménagement de l'Agence Postale sont présentés. Les entreprises Fombonne (plâtrerie), Chirol (électricité), Chirol (sol) sont retenus. L'estimation du total des travaux est de 6944,05 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le projet

Église

L'entreprise FOMBONNE a présenté un devis de traitement des portes, reprise des voutes intérieures qui se détériorent et peinture des espaces de circulation de l'église pour un montant total de 9385,00 €

L'entreprise d'électricité GRANGE Yannick a présenté un devis pour le couplage de la ventilation avec le chauffage d'un montant de 142,21 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

Boulodrome

Des devis ont été demandés. Devant le montant des travaux monsieur le maire propose de demander à un maître d'œuvre d'évaluer les travaux à exécuter et les méthodes à employer pour rénover ce bâtiment.

La réparation d'une fuite d'eau entre le compteur et le boulodrome ; la fuite a été décelée sous le bâtiment. La réparation a été faite par le service technique.

Schéma de coopération Intercommunale

Le schéma présenté par Monsieur le Préfet de l'Ardèche ne fait pas l'unanimité au sein des communautés de communes existantes. La Communauté de Communes du Pays de Saint-Félicien a voté pour demander son rattachement à la Communauté de Communes du Tournonais.

Une réunion de tous les conseillers municipaux de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Félicien sera proposée à la mi-novembre afin qu'un débat puisse intervenir. L'horaire devra permettre à la majorité des élus de pouvoir assister à cette réunion.

Les conseils municipaux devront délibérer avant le 15 décembre.

DOCUMENT D'ARPENTAGE ADIS

Un document d'arpentage a été établi pour la rétrocession des voiries du groupe d'htm du Charencey par la société ADIS à la commune de St Victor. La commune conservera à sa charge l'entretien de l'éclairage public et des espaces verts.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le document d'arpentage présenté par 14 voix pour et une abstention

Bilan des travaux de voirie

6614,37 6490,50 32861,31 montant des travaux 45 000 euros (participation communauté de communes)

Station de Deyras

Montant des travaux : 4510 Euros

Snack :

Rédaction du contrat, suivi de la gérance.

Installation d'une citerne de gaz

Locations appartements

Projet maison médicale, remise en location des deux appartements et mention dans le bail d'une clause de restitution des locaux si candidature de personnel de santé .

Le 20 novembre invitation au boulodrome : participation de la commune. Geste aux boulistes champions (5) geste au moment des vœux. 30 € par champion.

Divers

Guirlandes du clocher : La loye devis pour installation d'un fil lumière solution nacelle abandonnée, personnel en rappel ? Attente du devis.

École : inauguration le 21 novembre tous les conseillers municipaux sont invités à l'inauguration des locaux (réponse à transmettre en mairie)

Formation aux premiers secours : Prix 50 €, 20€ de participation par personne, 30€ participation CCAS rajouter les dates.

COMMISSION TRAVAUX : plusieurs chantiers en cours. Un responsable bernard VICTOURON, Thibaut MAZET, Baptiste LIVERSET, Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Alain MESBAH SAVEL

Agenda

Commission Vie Associative, Jeunesse et culture : mardi 17 novembre à 20 h 30

Commission Finances : 12 novembre 20 h 30 budget, subventions, tarifs publics

Commission Cadre de vie : mardi 3 novembre à 16 h

Commission Travaux : vendredi 13 novembre à 20 h 30

Prochain conseil municipal :

Vendredi 4 décembre à 20 h 30

Germain pour les panneaux du City.